

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2013

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2013 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 02 mai
 - b) Réunion du 17 octobre
2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Général
4. Autres activités
 - a) Ouverture de la CLI aux partenaires transfrontaliers de la Grande Région
 - b) Etude TNS SOFRES
 - c) Participation à la réunion des chargés de mission de l'ANCCLI du 28 janvier
 - d) Réunion d'information sur le projet de renouvellement des prescriptions règlementant les prélèvements d'eau et les rejets de la centrale de Cattenom
 - e) Troisième exercice nucléaire transfrontalier
 - f) Groupe de travail CLI transfrontalières
 - g) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - h) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire
 - i) Participation aux réunions traitant du Grand Carénage

1. Les réunions de la CLI

Présidée par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Général de la Moselle, la CLI de Cattenom s'est réunie deux fois en 2013, le 02 mai et le 17 octobre.

a) Réunion du 02 mai

Cette réunion s'est déroulée au Conseil Général de la Moselle et a rassemblé 24 membres.

L'ouverture transfrontalière de la CLI dans le cadre de la Grande Région s'est poursuivie et, à l'occasion de cette réunion, la CLI de Cattenom a accueilli six membres issus de la Grande Région : deux rhénans-palatins, deux sarrois et deux luxembourgeois.

Les sujets traités ont porté sur le bilan du CNPE pour l'année 2012 et les projets pour l'année 2013, sur le programme d'exercices nucléaires transfrontaliers dans la Grande Région entre 2012 et 2013, avec un retour d'expérience des deux premiers exercices en Allemagne et au Luxembourg, ainsi qu'une présentation du projet du 3^e exercice, sur les activités de contrôle de l'ASN au CNPE de Cattenom en 2012, sur le dossier de renouvellement de l'arrêté de rejets du CNPE, sur l'arrêté du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base et enfin sur l'adaptation des moyens à mettre en œuvre pour l'évacuation des populations et l'arrivée des forces de sécurité en cas de catastrophe nucléaire, avec une présentation du projet de 2x1 voie du pont de Cattenom.

Le rapport d'activité annuel et le compte rendu d'exécution du budget pour 2012 ont également été présentés par le Président de la CLI.

b) Réunion du 17 octobre

La réunion du 17 octobre s'est déroulée à la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville. 30 membres de la CLI étaient présents.

Le processus d'ouverture de la CLI à la Grande Région s'est achevé à l'occasion de cette réunion. Deux représentants wallons étaient pour la première fois conviés : Mme Véronique BIORDI, Bourgmestre d'Aubange, et M. Dominique PERRIN, Expert pour les questions internationales et le climat au sein du cabinet du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité du gouvernement wallon (excusé pour cette réunion).

Un retour sur les évènements intervenus au CNPE de Cattenom en 2013, dont l'incendie du transformateur de soutirage et le déversement d'acide chlorhydrique dans la Moselle a été fait par le CNPE, qui a par la suite rappelé les modalités d'information des membres de la CLI. Le projet de décision relative à la deuxième visite décennale des réacteurs n°2 et n°3 et la modification de l'arrêté de rejets de la centrale nucléaire ont été explicités par l'ASN, puis le retour d'expérience sur le 3^e exercice nucléaire transfrontalier a été présenté par le SIRACEDPC, tandis que le projet de Grand Carénage a été présenté par le CNPE de Cattenom.

Le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2014 ont ensuite été approuvés par les membres de la CLI.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN).

a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN. En 2013, la CLI a reçu 31 déclarations d'événements sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES (y compris des événements génériques) et 5 déclarations d'événements significatifs de niveau 1. Aucune déclaration d'événement significatif de niveau 2 n'a été signalée.

Depuis la réunion du 17 octobre 2013, les informations au sujet des événements sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom sur le site du Conseil Général en français et en allemand.

b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. Au cours de l'année 2013, deux membres de la CLI ont participé à une inspection : la première sur le thème « service d'inspection reconnu » et la seconde sur le thème « prescriptions techniques post-Fukushima ».

3. L'information du public

a) Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information de la part des populations environnantes. L'ASN finance intégralement la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°7 s'est réuni le 21 mai 2013.

La Lettre de la CLI n°7 comporte un article sur le conventionnement avec les partenaires sarrois et rhénan-palatins, dans le cadre de l'ouverture à la Grande Région, un bilan du CNPE dressé par l'ASN pour 2012, un article annonçant le renforcement des installations avec la mise en place de quatre groupes électrogènes, dans le cadre des actions post-Fukushima, un article sur la gestion de la population autour de la centrale, et notamment le projet de construction d'un pont 2x1 voie sur la RD56, le point de vue de l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle concernant les actions post-Fukushima, le bilan de l'année 2012 et les projets pour 2013 du CNPE, ainsi qu'un court article sur le déroulé du cycle d'exercices nucléaires transfrontaliers au sein de la Grande Région.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n° 8 s'est tenu le 18 octobre 2013.

La Lettre de la CLI n°8 contient, quant à elle, un article sur le Grand carénage, un bilan du 3^e exercice nucléaire transfrontalier en Lorraine ainsi qu'un zoom sur le rôle du Service d'Incendie et de Secours de la Moselle, un retour sur deux incidents survenus au CNPE en 2013, à savoir l'incendie du transformateur de soutirage de l'unité de production n°1 et le déversement d'acide chlorhydrique dans la Moselle, le point de vue de l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle quant au risque chimique, un rappel sur la nécessaire prise d'iode en cas de catastrophe nucléaire, un court article présentant le bilan de la mission OSART datant de fin 2011, et une information sur la parution du rapport de développement durable 2012-2013 du CNPE de Cattenom.

Les Lettres d'information de la CLI n°7 et 8 ont été diffusées respectivement au cours de la semaine du 1er au 5 juillet 2013 et de la semaine du 09 au 13 décembre 2013 aux 46 000 foyers mosellans habitant dans un périmètre défini par un rayon de 10 km autour de la centrale de Cattenom. Cette zone correspond au périmètre du Plan Particulier d'Intervention. Les membres de la CLI en ont par ailleurs reçu un exemplaire chacun, tandis que les Maires des communes du périmètre PPI et les Présidents des six EPCI du nord mosellan ont été destinataires de 40 exemplaires de ces deux Lettres, afin qu'elles soient mises à disposition du public dans les Mairies.

b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Général de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Conseil Général de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectif de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur le site internet du Conseil Général.

Une nouvelle rubrique est apparue en 2013, suite à la réunion du 17 octobre portant, entre autres, sur l'information des membres de la CLI et des citoyens sur les événements intervenant au CNPE. Une rubrique « point sûreté » liste désormais les événements sûreté intervenus au CNPE, à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Ouverture de la CLI aux partenaires transfrontaliers de la Grande Région

L'ouverture transfrontalière de la CLI de Cattenom, amorcée en 2012 avec la participation, en tant qu'observateurs, de membres sarrois, rhénan-palatins et luxembourgeois aux réunions de la CLI, s'est poursuivie en 2013 avec la participation de deux membres wallons, Mme Véronique BIORDI, Bourgmestre d'Aubange, et M. Dominique PERRIN, Expert pour les questions internationales et le climat au sein du cabinet du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité du gouvernement wallon.

Des conventions bilatérales avec les collectivités transfrontalières luxembourgeoise et wallonne désignées ont été signées en 2013. Les collectivités sarroise et rhénan-palatines avaient signé une convention en 2012.

Dans le cadre de cette ouverture transfrontalière, les Lettres de la CLI sont désormais traduites en allemand et mises en ligne sur la page de CLI du Conseil Général de la Moselle. Un lien figure désormais sur le site des partenaires grand-régionaux.

b) Etude TNS SOFRES

TNS SOFRES a été chargé par EDF de réaliser une étude sur la centrale de Cattenom. Cette étude était destinée à permettre la réalisation d'un bilan des relations que le CNPE entretient avec les principaux acteurs évoluant sur les territoires concernés par l'activité de ce site.

Dans ce cadre, M. LE MOING de TNS SOFRES a rencontré, le 18 janvier, M. Michel SAINT-PE, Directeur Général Adjoint en charge de l'économie au Conseil Général de la Moselle et Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI de Cattenom, pour un entretien au sujet du CNPE et de ses impacts sur la vie du territoire ainsi que sur ses liens avec la CLI.

c) Participation à la réunion des chargés de mission de l'ANCCLI du 28 janvier

Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI de Cattenom, a participé à une des réunions du club des chargés de mission de l'ANCCLI. Les discussions ont porté sur la vie des différentes CLI, le débat sur la transition énergétique, les périmètres particuliers d'intervention et les exercices de crise, ainsi que les relations des CLI avec l'ASN.

Par ailleurs une partie de la journée a été réservée à un entretien entre les chargés de mission CLI et les exploitants (AREVA et EDF), afin d'échanger sur l'état des relations entre les CLI et l'exploitant, construire des partenariats et trouver ensemble des terrains d'entente sur des sujets où les positions et attentes peuvent diverger.

d) Réunion d'information sur le projet de renouvellement des prescriptions réglementant les prélèvements d'eau et les rejets de la centrale de Cattenom

L'arrêté de rejets du 23 juin 2004 pour la centrale nucléaire de Cattenom devait être modifié en raison de risques de colmatage ou d'entartrage sur les installations. Cette modification portait à conséquence uniquement sur les rejets chimiques liquides. Conformément à la loi sur la transparence et la sécurité nucléaire datant du 13 juin 2006, le CNPE de Cattenom a déposé un dossier de demande de modification des prescriptions réglementant les prélèvements d'eau et les rejets de la centrale nucléaire auprès de l'ASN. Ce dossier de modification a été mis à disposition du public pour consultation au Centre d'Information du Public de la centrale et en mairie de Cattenom, de mi-novembre à mi-décembre 2012, et une réunion d'information à l'initiative du CNPE a eu lieu au Centre d'Information du Public de la centrale le 30 janvier 2013. Cette réunion a permis de présenter les enjeux et de répondre aux questions de l'assistance.

Par la suite, la CLI de Cattenom a été sollicitée par l'ASN, le 31 mai 2013, afin de formuler d'éventuelles observations sur ce projet. Ce dernier a été présenté par l'ASN à l'occasion de la réunion de la CLI du 17 octobre 2013.

e) Troisième exercice nucléaire transfrontalier

A la suite de la catastrophe nucléaire de Fukushima, le sommet exceptionnel de la Grande Région du 20 avril 2011 consacré aux risques liés aux activités du CNPE de Cattenom avait souligné la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière pour la gestion opérationnelle des situations accidentelles.

Poursuivant l'objectif d'harmoniser les stratégies de coopération relatives à une intervention en cas d'incident nucléaire, les deux premiers exercices se sont déroulés en Allemagne en juin 2012 et au Luxembourg en décembre 2012. Le 3^e exercice a été organisé en Lorraine, en juin 2013, et a porté sur la gestion post-accidentelle d'un incident nucléaire.

La CLI de Cattenom a été conviée à participer à la seule conférence de presse de clôture de ce 3^e exercice, qui s'est déroulée le 28 juin en présence du Préfet de la Région Lorraine et des exécutifs de la Grande Région.

f) Groupe de travail CLI transfrontalières

Suite à une proposition émise lors de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI en novembre 2012 par un membre de la CLI de Chooz, l'ANCCLI et la CLI de Cattenom ont organisé, le 22 novembre 2013 au Conseil Général de la Moselle, une première réunion du groupe de travail entre CLI transfrontalières. Etaient présentes les CLI de Chooz, de Fessenheim et de Gravelines. Pour la CLI de Cattenom, Anne-Laure MACLOT, secrétaire, et le Colonel TARRILLION, membre du collège des personnes qualifiées, ont participé à ce groupe de travail.

Après un état des lieux des relations des quatre CLI avec leurs voisins frontaliers, il a été question de la communication des CLI envers les pays voisins, puis des attentes de chacun dans le cadre d'une coopération transfrontalière.

g) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

L'Assemblée générale de l'ANCCLI s'est tenue à Paris le 28 novembre 2013. Partant d'une situation déficitaire, l'ANCCLI est parvenue, grâce à un lobbying effectué auprès des parlementaires, à retrouver l'équilibre de ses comptes en 2013.

En décembre 2012, le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, lui octroyait une subvention de 600 000 €, qui a été reconduite en 2013, et pourrait l'être en 2014.

L'ANCCLI a organisé plus de 40 réunions et a participé à plus de 100 manifestations en 2013, ce qui fait d'elle une instance de représentation des CLI très active dans le paysage nucléaire français.

L'ANCCLI souhaiterait augmenter la visibilité des CLI, notamment en les ouvrant au public et à la presse, et permettre leur montée en compétence sur certains domaines techniques.

Par ailleurs, l'ANCCLI souhaite se lancer dans un programme de réflexion et d'action sur le moyen terme (2014-2016) dans les domaines de la gestion de crise et le post-accident sur le territoire.

Enfin, l'ANCCLI renforcera sa présence à Bruxelles, où le système des CLI, unique en Europe, est perçu comme un modèle à suivre.

Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, a participé à cette Assemblée générale.

h) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN

Le 11 décembre 2013 s'est tenue la 25^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN. Mme Josiane MADELAINÉ, Vice-Présidente du Conseil Régional de Lorraine, et membre de la CLI de Cattenom, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

La conférence était précédée d'une réunion inter-CLI organisée par l'ANCCLI qui a été l'occasion pour les CLI et l'ANCCLI d'évoquer les challenges pour 2014, à savoir la participation de l'ANCCLI au débat autour de la loi sur la transition énergétique, le développement de l'expertise indépendante des CLI et de l'ANCCLI, notamment grâce à l'appui de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, la réflexion quant aux moyens à mettre en place pour que les CLI et l'ANCCLI se rapprochent des citoyens sur des thèmes les concernant (démantèlement, durée de vie des centrales etc.), et la poursuite du travail de lobbying sur la taxe INB sur les installations nucléaires de base, en vue d'obtenir 1 % des 600 M€ qu'elle rapporte à l'Etat¹.

Les sujets suivants ont été au cœur des débats lors de la 25^{ème} conférence des CLI : les suites de Fukushima concernant les mesures autour du noyau dur des installations, la gestion des situations post-accidentelles et les facteurs organisationnels, sociaux et humains, le vieillissement global des installations, ainsi que le projet Cigéo et l'enjeu des déchets nucléaires en général.

Les deux tables rondes ont porté sur le transport de substances radioactives et sur l'approche territoriale de la gestion des conséquences d'un incident nucléaire.

i) Participation aux réunions traitant du Grand Carénage

Le Grand Carénage constitue un important programme d'investissements qui doit permettre la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires du parc EDF au-delà de 40 ans et l'intégration des modifications post-Fukushima.

Dans ce cadre, le CNPE de Cattenom va engager un programme de travaux conséquent de rénovation et de modification de ses structures industrielles, afin de permettre une prolongation de ses réacteurs jusqu'à 40 ans, voire plus. Ce programme aura des répercussions importantes en termes d'emploi, de logement, de transport et de sécurité sur le territoire mosellan.

A ce titre, les acteurs du territoire se mobilisent, et la secrétaire de la CLI a participé à deux réunions en 2013. La première a été organisée le 27 août par Metz Métropole et portait sur les possibilités d'accueil des 3 000 prestataires qui viendront travailler sur le site de la centrale dans le cadre du Grand Carénage. Une possible exploitation de l'ancienne BA 128 a été évoquée, en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine qui doit devenir le propriétaire de la BA 128 au début de l'année 2014, pour le compte de Metz Métropole.

Une seconde réunion a eu lieu le 03 décembre 2013 à Cattenom, organisée par le Sous-Préfet de Thionville, et portait sur la mise en place d'une instance de concertation et de coordination sur le thème du Grand Carénage. Quatre groupes de travail ont été institués autour du le transport et de la circulation, du logement, de la formation, et de la sécurité. Une première réunion de restitution des premiers travaux aura lieu au début de l'année 2014.

¹ Seules les CLI sous forme associative sont potentiellement concernées.